



Bas en Basset, le 28 Janvier 2021

Chers amis licenciés,

Décidemment, ce virus ne lâche rien et n'épargne pas le monde associatif!

Vous n'en doutiez peut-être pas certes, mais nous vous confirmons que les assemblées générales élective et ordinaire initialement prévues le 6 février 2021 ne pourront pas avoir lieu en raison des mesures sanitaires probablement en vigueur à cette date.

Nous ne pouvions plus attendre pour prendre cette décision, et vous laisser dès lors, dans une incertitude désagréable

Restez « branchés » cependant, nous allons vous proposer prochainement une autre date sous un format qui reste à définir.

L'assemblée générale est un moment important de la vie démocratique d'une association, qui participe en outre à son dynamisme. Elle permet par ailleurs de valider les différents rapports relatifs à l'année écoulée (rapport moral, rapport financier, calendrier 2021...), qui sont pour certains exigés par les partenaires institutionnels et financiers. En cette année élective, elle permet également l'élection et / ou le renouvellement des membres du comité directeur.

3 pistes sont explorées :

- Report des assemblées sous le format habituel en Mars ou Avril.
- Assemblée générale élective > votes en ligne
- Assemblée générale ordinaire > votes par correspondance après
 l'envoi des rapports à chacun des licenciés.

A très bientôt donc, ne désespérons pas et souhaitons-nous le meilleur, le sport, notre sport vaincra!

Amitiés a toutes et tous

Le Comité Directeur / Po Pascal PERONNET